



unies & engagées

pour le service public et ses agent·e·s
pour la transformation sociale et environnementale

Déclaration liminaire de l'Élan commun au CNESERAAV du 4 décembre 2024

Monsieur le Directeur Général de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

Nous souhaitons faire une déclaration liminaire en trois points.

Tout d'abord un point budgétaire même si ce sujet est à l'ordre du jour de cette séance. La parution du programme 142 du projet de loi de finances 2025 nous a déjà inquiété avec une diminution de 11,5 millions d'euros que vous confirmez dans la note que vous présentez au point 2 de l'ordre du jour de cette séance. Mais c'est surtout **la suppression dans votre note de présentation de l'ensemble du paragraphe concernant le plan dit de renforcement des ENV**, qui était en fait un plan de rattrapage, qui nous inquiète alors que ce paragraphe était présent depuis 2022 dans des termes identiques. Cependant vous maintenez le même objectif : *« l'objectif est d'accueillir 75% d'étudiants vétérinaires et 30% d'étudiants ingénieurs agronomes supplémentaires à l'horizon 2030 (référence 2017) »*. **Toujours faire plus mais sans moyen**. Mme Annie Genevard, ministre de l'agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la forêt a ajouté une couche supplémentaire ou plutôt enlevé une couche supplémentaire lors de son audition le 12 novembre dernier par la commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport du Sénat. *« Je voudrais évoquer, en toute transparence, la question du rabot budgétaire annoncé, [...] la contribution de mon ministère s'élèverait à 115 millions d'euros. J'ai choisi de faire contribuer l'ensemble des programmes du ministère à cet effort, au prorata de leurs crédits inscrits dans le PLF pour 2025 [...] donc] 8 millions d'euros pour le programme 142 »*. **On attaque l'os du squelette du budget de l'Enseignement supérieur agricole public**. Cependant elle précise ensuite *« Mes équipes travaillent à des redéploiements pour que les huit postes prévus dans le cadre du plan de renforcement des quatre écoles nationales vétérinaires soient bien mis en œuvre. Nous adoptons une trajectoire permettant de former 75 % de vétérinaires supplémentaires en 2030 par rapport à 2017. Je tiens à cette trajectoire, essentielle pour notre élevage : le territoire doit être maillé de vétérinaires. »* Nous voici rassuré l'objectif est maintenu pour 2030 ! **Nous avons vraiment l'impression de faire une chute sans parachute avec notre ministre qui nous dit que jusqu'ici tout va bien mais de qui se moque-t-on ?** Nous rappelons que le plan n'était pas composé que de **8 postes mais aussi une augmentation de la dotation de fonctionnement et le financement de 12 postes de contractuels sur budget d'établissement supplémentaires chaque année** ; déjà une entourloupe puisque ce n'était pas des postes de titulaires mais des postes de contractuels qui n'ont été financés qu'à 60% en 2024 et qui ne seront pas financés en

2025, mais vous parlez maintenant d'un amorçage pour faciliter le recrutement sans préciser la hauteur, 40 % nous a-t-on dit par ailleurs, sur un reliquat de budget 2024 donc sans aucune pérennité puisqu'il n'y a pas d'augmentation de dotation en 2025. Nous oublions les 8 postes par redéploiement, vous ne précisez pas comment mais c'est à priori pris sur un cadavre : l'IAVFF ! **Nous pensons que les personnes qui croyaient encore en l'avenir d'Agreenium apprécieront !** Pour terminer ce point, vous n'avez pas encore dit où vous allez mettre le coup de rabot de 8 millions d'euros annoncé par notre ministre il y a maintenant près d'un mois. Nous ne le voyons pas dans le budget que vous présentez. **Vous comprendrez donc que les personnels soient outrés de ce que vous faites subir à l'enseignement supérieur et à la recherche agricole à qui vous demandez toujours plus en donnant moins.** Ce massacre organisé de l'enseignement supérieur et de la recherche qui a mobilisé hier même les présidents d'université augure mal de l'avenir de notre jeunesse et de notre pays.

Le deuxième point que nous souhaitons aborder est une des missions du service public de l'enseignement supérieur définies par l'article L123-3 du code de l'éducation, celle sur **l'appui aux politiques publiques menées pour répondre aux défis sociétaux, aux besoins sociaux, économiques et de développement durable.** Dans plusieurs de ses déclarations, notre ministre semble remettre en cause certains principes d'agro-écologie voire de développement durable. Quand Madame Annie Genevard, sur France Inter lundi 25 novembre dernier, au cours de la matinale, *s'offusque (sic) que les écologistes ne veulent pas que les agriculteurs s'approprient de l'eau pour leurs cultures.* Et sur le réseau X, quand notre ministre, concernant les murs qui ont été érigés par les agriculteurs jeudi dernier 28 novembre devant l'INRAE et l'ANSES, **elle parle des attentes immenses des agriculteurs vis-à-vis de la recherche et partage leur sentiment d'urgence...** Est-ce cette politique publique que veut notre ministre, une appropriation de l'eau et une agriculture plus intensive ? **C'est contraire à beaucoup de nos valeurs et demandes sociétales et nous seront résolument contre l'appui à de telles politiques publiques.**

Enfin nous voudrions vous parler de l'inquiétude qui monte dans les classes prépas notamment TB suite à l'augmentation des frais de concours : +7 % pour les concours agro et véto, sauf pour les boursiers pour qui l'augmentation est d'au moins +50 %. Comme tous les concours passent à 255 euros, même ceux qui étaient gratuits avant comme l'ENS, et même s'ils ont parfois que quelques places : 2 pour l'ENS Paris-Saclay et 2 pour le concours LORRAINE INT-ENSTIB en filière TB. Ces frais deviennent très élevés et l'inquiétude monte aussi parmi les enseignants de ces classes car ils craignent que certains étudiants s'autolimitent et ne puissent de ce fait prétendre aux écoles qu'ils auraient méritées et que **cela casse le rôle d'un véritable ascenseur social**, notamment des prépas TB qui ont plus de 60 % de boursiers. **Que comptez-vous faire, face à ce qui peut être considéré comme une dérive ?**